

CONSEIL d'ADMINISTRATION

ORME / 7 MAI 2022

Compte rendu

Présents :

Jacqueline Fauvel
Madeleine Nacef
Sébastien Facchinetti
Philippe Lherbier
Aomar Sabir

Absents :

Isabelle Briche	excusée
Marie-Claude Fauvel	excusée
Françoise Lecerf	excusée
Régines Mourgues	non excusée
Slavomir Bachminski	excusé
Lhacem Adnan	excusé
Ali El Amri	excusé

1/ Etat du chantier d'AEP de Bir Talat Marghen :

Lahcen Adnan nous a adressé une note confirmant les informations obtenues par Aomar Sabir : le chantier est arrêté suite à la décision du Ministère marocain de l'Intérieur de bloquer les dotations en carburant des collectivités publiques – décision prise dans le contexte de la guerre en Ukraine et de l'incertitude sur l'approvisionnement en pétrole et fuel-. Ceci s'ajoute à l'attitude du Président de commune qui, ne prenant pas en compte les engagements antérieurs d'assurer les travaux de terrassements, a demandé au Préfet l'autorisation de mobiliser son équipement de T P , autorisation qui a mis deux mois à être délivrée.

Nous avons donné mandat à l'entreprise Sometob de réaliser la part de l'Orme dans les travaux : elle a commencé en exécutant les opérations de réhabilitation du réservoir, mais aujourd'hui est bloquée pour la réalisation du réseau de conduites d'alimentation. L'Orme a par ailleurs provisionné 66000 euros sur les 70 000 constituant notre engagement sur un compte d'épargne.

2/ Don de vêtements pour les habitants de Toufsirine :

Un collègue professeur organise un voyage au Maroc pour 34 jeunes filles et garçons : Aomar a proposé au nom de l'Orme de profiter de cette action pour demander à chaque jeune de prendre en charge deux ou trois kilos de vêtements qui seront distribués aux habitants de Toufsirine. Les bénéficiaires seront les personnes qui participeront aux travaux de terrassements pour les canalisations d'adduction d'eau.

3/ Contact avec la Collectivité Eau du Bassin rennais :

Le vendredi 6 mai, nous avons reçu Monsieur Gaborit en charge de la cellule "international" à la CEBR. Pour mémoire ce syndicat d'eau a cofinancé à quatre reprises certains de nos projets, dernièrement l'AEP de Bir Talat Marghen pour 9000 euros. Monsieur Gaborit a pour mission d'améliorer les procédures de financement. Deux points importants ont retenu son attention :

- Possibilité de déposer des demandes d'appui pour des petits projets sans que l'aide de la CEBR soit conditionnée par un financement principal de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.
- Possibilité de demander de l'aide pour des projets d'utilisation d'eau de pluie, à usage domestique ou sanitaire.

Monsieur Gaborit indique que la CEBR est particulièrement motivée pour le développement de l'usage de l'eau de pluie, sujet sur lequel la France est en retard. Si sa direction retient l'idée d'aider des microprojets sans les conditionner par un financement Agence de l'Eau, nous pourrions peut-être en profiter au second semestre pour obtenir le financement de réservoirs d'eau de pluie pour la Clinique d'IBECU au Kivu.

4/ IBECU :

Nous avons procédé depuis septembre 2021, à l'envoi de trois virements de 800 euros : des médicaments et du petit matériel de soins ont pu être achetés (justifié par les factures acquittées)

Le conseil décide de procéder fin mai à l'envoi d'un nouveau virement de 800 euros. Par contre notre trésorerie n'autorise pas en ce moment le financement envisagé de réservoirs d'eau de pluie (coût : 2200 euros) . Si comme espéré ci-dessus, la CEBR acceptait de prendre en compte de tels projets, nous pourrions déposer une demande en octobre prochain.

Sébastien va faire des recherches sur les technologies et les expériences de récupération et d'utilisation de l'eau de pluie, en vue de disposer des éléments utiles pour, nous-mêmes, être en mesure de proposer des solutions écologiques, économisant les ressources d'eau potable.

5/ Saint Célestin :

Confirmation :

- En novembre 2021, au moment où aurait dû démarrer le projet de sanitaires que nous avons financé, un ancien infirmier, limogé précédemment par Cyriaque Aglingo pour vols, s'introduit dans les locaux du centre, dérobe des médicaments et documents , s'installe à son compte et "soigne" des personnes. L'une décède. La famille porte plainte. La gendarmerie intervient, ferme le centre, met en garde à vue deux infirmières et interpelle Cyriaque.

- Les travaux de sanitaires ne peuvent démarrer, l'entreprise conserve les 8500 euros que Cyriaque lui a remis. Celui-ci apparemment perd la tête, panique et recevant de notre part des demandes d'information sur le chantier, nous envoie des photos truquées, pour faire croire que le chantier est terminé.

- Entre temps l'enquête de gendarmerie est conduite sans excès de rapidité. En fin de compte le Procureur blanchit Cyriaque, ordonne la remise des clés du centre qui avaient été confisquées (fin avril) Mais durant la fermeture du centre, les batteries , le régulateur de tension et trois panneaux solaires ont été volés.

La situation étant clarifiée, Cyriaque, sur lequel nous n'avons pas cessé de mettre la pression, nous annonce que les travaux de sanitaires vont pouvoir commencer le 15 mai. Nous avons exigé des preuves régulières d'avancement des travaux.

Concernant la disparition des équipements d'électricité, Philippe à promis une aide personnelle pour les racheter, sous condition que les engagements concernant les sanitaires soient tenus. Le coût des équipements est de 2200 euros.

Le conseil ne s'engage pas pour une aide au rachat des équipements : la question sera étudiée à nouveau lorsque preuve aura été donnée que le projet "sanitaires" a été réalisé conformément aux engagements. Philippe, sous les mêmes conditions, apportera une aide de 1000 euros, considérant que la remise en fonctionnement du centre exige que l'électricité soit rétablie, qu'en dépend la reprise des vaccinations et des soins.

6/Aide à l'Ukraine :

Philippe avait proposé que l'on tente d'apporter notre soutien aux ukrainiens en envoyant des médicaments. Slawek a obtenu une liste des besoins de l'Ambassade de Pologne. Non traduite. Nos amis de Phi Brétilien (Pharmaciens solidaires) disposeraient peut-être d'équipements de soins, mais semble-t-il pas de médicaments. D'autre part se pose la question du transport. Madeleine dispose d'une adresse fournie par un membre de sa famille : Iroire-Ukraine / 14 rue Alfred DODDS 29200 Brest. 06 66 03 43 61. Cette association en partenariat avec une grande entreprise envoie chaque semaine un camion de matériels et médicaments, l'entreprise prenant en charge une partie des coûts de transports.

Il convient de savoir si Phi Brétilien est prêt à donner des matériels. Ensuite de tester la possibilité de travailler avec Iroise. Philippe relancera Les Pharmaciens solidaires dans les prochains jours. Slawek a, par ailleurs, obtenu de Raymond Vallée des listes complémentaires de besoins, en polonais ou ukrainiens. Affaire à suivre, sachant que les disponibilités financières de l'Orme sont pour l'heure très faibles.

7/ Trésorerie de l'Orme :

Au 7 mai 2022, la trésorerie de l'association est de :

- Compte-courant : 5458 euros (CMB) + 3000 euros (BNP)
- Epargne : 66608 euros (rappel : l'engagement de l'Orme pour le chantier de BTM est de 70 000 euros. A recevoir de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne : 21000 euros)

8/ Questions diverses :

Sébastien évoque un sujet, objet de recherches d'un groupe de ses collègues : les techniques de stockage ancestraux des céréales et productions agricoles. Il sait que ces techniques (enfouissement dans des cavités rocheuses et fermetures évitant humidité et fermentation) ont été utilisées au Maghreb . Aomar le lui confirme mais il pense que les constructeurs de ces silos de stockage ont disparu. Il invite Sébastien au Maroc pour retrouver des traces de ces techniques qui ont l'avantage de n'utiliser aucune énergie.

A 19h30 la séance est levée. Elle se poursuit par un repas amical.

Etabli par Philippe Lherbier / 9 mai 2022